

Baccalauréat professionnel - Cultures marines

E23 Gestion

Durée : 2 heures

Est autorisé l'usage d'une calculatrice de poche y compris une calculatrice programmable, alphanumérique ou à écran graphique à condition que son fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante.

Nota :

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Fiche entreprise

Raison sociale :	Société Civile d'Exploitation Agricole Alpha
Localisation :	Route Yankee 22500 Charlieville
Activité :	production et vente de Truites Arc-en-Ciel (Oncorhynchus mykiss)
Nombre d'UTH :	2 associés et 6 salariés en CDI
Production annuelle :	300 tonnes de très grosses truites
Clients :	Coopérative des aquaculteurs truite (SA)
Exercice comptable :	du 01 janvier au 31 décembre
N° TVA intracommunautaire :	FR22 698 021 125
Fiscalité :	assujettie à la TVA au régime du réel normal avec déclaration mensuelle,
Impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéficiaires agricoles	

La SCEA souhaite financer cinq nouveaux bassins piscicoles, en partie par autofinancement, afin de mieux gérer la capacité d'élevage et de stockage des lots de TAC (Truite Arc-En-Ciel) dans la pisciculture. Le gérant associé, M. Ronan, vous demande d'analyser la situation financière de la société, d'étudier la faisabilité du projet et de calculer le montant de son impôt.

1^{re} QUESTION (valeur = 9,5)

Répondre à l'aide des informations fournies sur l'annexe support 1.

M. Ronan vous demande d'analyser la situation financière de l'entreprise à partir du compte de résultat et de déterminer la capacité d'autofinancement de la SCEA pour financer la création de 5 nouveaux raceways.

1. (valeur = 4,5)

Répondre sur l'annexe à compléter 1.

Compléter le tableau des soldes intermédiaires de gestion (SIG).

2. (valeur = 3,5)

2.1. (valeur = 2,5)

Répondre sur l'annexe à compléter 2.

Compléter le tableau du calcul de la capacité d'autofinancement (CAF).

2.2. (valeur = 1)

Expliquer pourquoi les dotations aux amortissements entrent dans le calcul de la capacité d'autofinancement de l'entreprise.

3. (valeur = 1,5)

Déduire, d'après le résultat de la CAF si l'entreprise pourra auto financer 40 % du coût global de l'investissement qui se monte à 170 000 € HT.

2^e QUESTION (valeur = 6)

Répondre à l'aide des informations fournies sur l'annexe support 2.

Le gérant associé, M. Ronan souhaiterait connaître la rentabilité économique de l'investissement.

1. (valeur = 5,5)

Répondre sur l'annexe à compléter 3.

Compléter le budget partiel du projet pour l'exercice comptable 2021, sachant qu'il n'y aura ni produits en moins, ni charges en moins. L'impact ne portera que sur les produits en plus et les charges en plus (arrondir à l'euro près).

2. (valeur = 0,5)

Formuler un jugement sur la rentabilité du projet (répondre sur la copie d'examen).

3^e QUESTION (valeur = 4,5)

Répondre à l'aide des renseignements fournis dans les annexes supports 3, 4 et 5.

Répondre sur l'annexe à compléter 4.

M. Ronan souhaiterait connaître le montant de l'impôt que son foyer fiscal devra acquitter à la Direction générale des finances publiques.

Compléter le tableau préparatoire à la déclaration annuelle d'impôts 2020 sur les revenus de 2019 (arrondir à l'euro près).

Détailler les calculs sur la copie d'examen.

ANNEXE SUPPORT 1**NE DOIT PAS ETRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN**

Question 1 : le compte de résultat au 31/12/2020

Charges		Produits	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 655 100	Production vendue	2 225 000
Variations des stocks	2 360	Production stockée	-28 300
Autres achats et charges externes	97 000	Total des Ventes	2 196 700
Impôts et taxes	7 600		
Rémunération des associés	50 000		
Salaire de personnel	153 000	Subvention d'exploitation	1 300
Cotisations sociales exploitants	21 000	Reprise sur amortissements et provisions	22 000
Charges sociales sur salaires	99 450	Autres produits	5 300
Dotations aux amortissements et aux provisions	78 000		
Total charges d'exploitation	2 163 510	Total produits d'exploitation	2 225 300
Charges financières	11 940	Produits financiers	7 200
Charges exceptionnelles	6 800	Produits exceptionnels	19 750
Total des charges	2 182 250	Total des produits	2 252 250
Résultats (bénéfice)	70 000	Résultat (perte)	
Total	2 252 250	Total	2 252 250

NUMERO DE PLACE :

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE (sauf n° de place)**ANNEXE À COMPLÉTER 1****Document à rendre avec la copie d'examen**

Question 1.1 : tableau des soldes intermédiaires de gestion (au 31/12/2020)

Éléments	Montant
Production vendue	
- Production stockée	
+ Production immobilisée	
= Production de l'exercice	
- Consommations en provenance des tiers	
= Valeur ajoutée	
+ Subvention d'exploitation	
- Impôts et taxes	
- Charges de personnel	
= Excédent brut d'exploitation	
+ Reprise sur amortissements et provisions	
+ Autres produits	
- Autres charges	
- Dotations aux amortissements et aux provisions	
= Résultat d'exploitation	
+ Produits financiers	
- Charges financières	
= Résultat courant	
+ Produits exceptionnels	
- Charges exceptionnelles	
= Résultat de l'exercice	

Tourner la page

Page 6 sur 13

NUMERO DE PLACE :

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE (sauf n° de place)

ANNEXE À COMPLÉTER 2**Document à rendre avec la copie d'examen**

Question 1.2 : tableau de la capacité d'autofinancement à partir du résultat de l'exercice comptable au 31/12/2020.

Éléments	Montant
Résultat de l'exercice	
+ dotation aux amortissements et aux provisions	
- reprises sur amortissement et provisions	
= capacité d'autofinancement	

ANNEXE SUPPORT 2**NE DOIT PAS ETRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN**

Question 2: le budget partiel du projet

L'entreprise après le nouvel aménagement du site de production recevra 30 000 jeunes truites supplémentaires de 1 kg chacune au coût unitaire de 2,00 € HT.

La production prévue serait de 28 000 très grosses truites saumonées (TGT) de 2,5 kg chacune au prix unitaire de 3,60 €/kg.

Les frais prévisionnels sont :

Coût de l'aménagement des nouveaux raceways	
Gros œuvre : terrassement, matériaux pour la maçonnerie, location de matériel, main d'œuvre	114 000 €
Équipements : plateforme à jets, alimentation en dioxygène liquide, alarme, aérateur, armoire électrique ...	56 000 €

Les immobilisations sont amortissables en linéaire : le gros œuvre est amortissable sur 10 ans et les équipements sur 5 ans.

L'investissement devra être financé à hauteur de 60 %, soit 102 000 €, par un emprunt à moyen et long terme (MLT) dont les intérêts s'élèvent à 2 550 €.

Coût de l'augmentation de production :		
Coût moyen des granulés (=coût de l'aliment X IC)	Coût de l'aliment	1,60 €/kg
	Indice de consommation (IC)	1,1
Autres charges (dont électricité, produits vétérinaires, assurances, fournitures diverses)		30 000 €
Dépenses pour le dioxygène liquide		7 000 €

Embauche d'un nouveau salarié en CDI	
Salaire brut (SB)	Montant des charges sociales
2 754 €	62 % du salaire brut

NUMERO DE PLACE :

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE (sauf n° de place)**ANNEXE À COMPLÉTER 3****Document à rendre avec la copie d'examen**

Question 2.1 : le budget partiel du projet d'aménagement des bassins (arrondir à l'euro près)

Éléments favorables		Éléments défavorables	
Produits en plus		Produits en moins	
Charges en moins		Charges en plus	
Total		Total	
Solde =			

Tourner la page

Page 9 sur 13

ANNEXE SUPPORT 3

NE DOIT PAS ETRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN

QUESTION 3 : informations sur le foyer fiscal de M. et Mme Ronan.

- M. Ronan a réalisé en 2019 un bénéfice fiscal de 52 500 € qui comprend ses rémunérations et sa quote-part du résultat dégagé par l'activité agricole de la SCEA.
- Il est adhérent d'un centre de gestion agréé.
- M. et Mme Ronan sont mariés sous le régime légal de la communauté et ils ont des enfants à charge, poursuivant des études.
- Un enfant mineur scolarisé au lycée et une adolescente, étudiante de moins de 25 ans qui a demandé son rattachement au foyer fiscal de ses parents.
- Mme Ronan est salariée d'une entreprise commerciale et a perçu au cours de l'année, un salaire net fiscal de 22 000 €. Elle a opté pour la déduction forfaitaire de 10 % des frais professionnels. Elle a versé une cotisation syndicale de 200 €.
- M. et Mme Ronan ont versé 380 € à une association d'aide aux personnes en difficulté et fait effectuer des travaux pour la transition énergétique dans l'habitation principale :
 - *achat et installation d'une chaudière à condensation au gaz à haute performance énergétique pour un montant de 4 500 €,
 - *pose de double vitrage au niveau des fenêtres pour un montant de 2 000 €.

ANNEXE SUPPORT 4**NE DOIT PAS ETRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN**

Question 3 : documentation fiscale

Le revenu net imposable (RI) correspond au revenu brut diminué de certains abattements. Il est égal aux bénéfices dégagés par l'activité agricole de la société civile et les rémunérations (principales, accessoires et en nature) perçues par le conjoint lié par un contrat de travail à son employeur.

Une déduction forfaitaire de 10 % pour les frais professionnels est retranchée des revenus du salarié.

Détermination du nombre de parts :

Nombre de personnes à charges (*)	Nombre de parts (N)	
	Marié	Célibataire, divorcé
0	2	1
1	2,5	2
2	3	2,5
3	4	3,5
4	5	4,5
5	6	5,5

(*) Les personnes à charge sont :

- les enfants de moins de 21 ans (25 ans s'ils poursuivent des études) et les enfants infirmes quel que soit leur âge;
- les enfants majeurs ayant demandé le rattachement

Détermination du quotient familial (QF.) :

$$\text{QF.} = \text{Revenu imposable/nombre de parts} = \text{RI/N}$$

ANNEXE SUPPORT 5
NE DOIT PAS ETRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN

Question 3 : suite documentation fiscale

Barème de l'impôt(1) (pour une part de quotient familial) :

Tranche du revenu net imposable	Formule de calcul de l'impôt brut(2)
Jusqu'à 9 807 €	
de 9 807 à 27 086 €	$(R \times 0,14) - (1\,372,98 \times N)$
de 27 086 à 72 617 €	$(R \times 0,30) - (5\,706,74 \times N)$
de 72 617 à 153 783 €	$(R \times 0,41) - (13\,694,61 \times N)$
Plus de 153 783 €	$(R \times 0,45) - (19\,845,93 \times N)$

(1) Avant application éventuelle du plafonnement des effets du quotient familial, de la décote et des réductions et crédits d'impôts

(2) RI : Revenu net imposable; N : Nombre de parts du quotient familial.

Réductions et crédits d'impôts :

- frais de scolarisation des enfants à charge : 153 € au lycée et 183 € dans l'enseignement supérieur;
- cotisation syndicale : crédit d'impôt de 66 % des sommes versées;
- association d'aide aux personnes en difficulté : 75 % du montant des dons;
- achat et pose d'une chaudière à condensation au gaz : crédit d'impôt de 30 %;
- pose de double vitrage : crédit d'impôt de 15 %.

Question 3 : fiche de calcul : tableau préparatoire pour la déclaration de l'impôt.

NUMERO DE PLACE :

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE (sauf n° de place)

ANNEXE À COMPLÉTER 4

Document à rendre avec la copie d'examen

Éléments	Montants
Bénéfice fiscal	
Salaires	
Frais professionnels 10%	
Salaire net	
Revenu net imposable (RI)	
Nombre de parts (N)	
QF	
Impôt brut	
Frais de scolarisation	
Cotisation syndicale	
Dons associations caritatives	
Frais transition énergétique dans l'habitation	
Total réductions et crédit d'impôt	
Impôt net	
(Impôt brut - Total réductions et crédit d'impôt)	